

Contrat d'intention entre l'investisseur & Zélo

L'investisseur est d'accord d'acheter des parts d'une valeur de CHF 200.- chacune de la société Zélo SA, avec, en contrepartie, les bénéfices indiqués ci-dessous :

Sélectionne le nombre de parts à CHF 200.- que tu souhaites acheter :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 50 parts (CHF 10'000.-) | <input type="checkbox"/> 500 parts (CHF 100'000.-) |
| <input type="checkbox"/> 100 parts (CHF 20'000.-) | <input type="checkbox"/> 1'000 parts (CHF 200'000.-) |
| <input type="checkbox"/> 250 parts (CHF 50'000.-) | <input type="checkbox"/> 2'500 parts (CHF 500'000.-) |

En tant qu'actionnaire, si tu es aussi client, tu bénéfices des contreparties suivantes :

- de la formule VIP gratuite (livraisons à moitié prix) dès 10'000.- d'investissement
- de la formule Premium gratuite (livraisons gratuites) dès 20'000.- d'investissement.

L'investisseur est conscient qu'en achetant des parts, il prend le risque de perdre sa mise si l'entreprise fait faillite. A contrario, si l'entreprise est bénéficiaire, la valeur des parts va augmenter.

Les parts proposées sont des parts sans droit de vote, afin que les membres de conseil d'administration de Zélo restent majoritaires.

Les parts sont bloqués 5 ans et pourront être revendus à partir du 1^{er} janvier 2029 (pour toute souscription en 2023).

L'investisseur s'engage à verser le montant sélectionné sur le compte de Zélo ci-dessous dans les 30 jours après envoi de cette lettre d'intention.

IBAN CH64 8080 8007 8838 4651 5
Zélo SA, Ch. des Mésanges 10, 1196 Gland

Tu recevras une attestation des parts dans les 6 à 12 mois.

Un grand merci pour ton soutien et ton aide au développement de Zélo.

Par ma signature, j'accepte les termes et conditions mentionnées ci-dessus.

Lieu et date :

L'investisseur

André Burri, pour Zélo SA